

Rapport annuel 2021 de la Swiss Insurance Medicine

Comité et direction

En 2021, le comité s'est réuni trois fois et la direction une fois. En raison de la pandémie, aucune journée de retraite n'a eu lieu en 2021.

L'année 2021 a été rythmée par les mesures visant à assurer la gestion administrative de la SIM et les cours de formation postgraduée et continue en dépit des restrictions imposées par la pandémie. Nous avons opté très tôt pour l'organisation en ligne des réunions et des manifestations. Je remercie toutes les personnes et entreprises impliquées ; le bon taux de participation et les excellentes appréciations des réunions et des cours en témoignent ; toutes les personnes impliquées ont fait preuve d'un professionnalisme, désormais infaillible, pour organiser des manifestations en ligne, même complexes. L'organisation et la mise en œuvre du congrès international EUMASS des 16 et 17 septembre 2021 en est un parfait exemple. Très tôt, nous avons opté pour une version en ligne du congrès compte tenu de la situation pandémique. Organisé par la SIM, le congrès international EUMASS a remporté un franc succès avec un taux de participation élevé, de très bons retours et un résultat financier positif ; la journée annuelle de la SIM, qui a eu lieu sous forme de webinaire à l'occasion du congrès EUMASS, a enregistré un taux de participation record de près de 500 personnes. A cet égard, je tiens à remercier non seulement les organisateurs et organisatrices qui ont travaillé sous la direction d'Andreas Klipstein, mais également vous tous pour votre fidélité et l'évidente confiance que vous placez dans la qualité des manifestations organisées par la SIM. Cette année encore, mes remerciements vont au secrétariat assuré par Medworld AG, au comité de la SIM, à la direction, aux chargés de formation, aux modérateurs et modératrices de la SIM ainsi qu'aux conférenciers et conférencières. Nous avons obtenu un résultat global positif en dépit des perspectives toujours incertaines. L'augmentation de la cotisation des membres à CHF 200 par an, déjà décidée l'année précédente, nous permet – dans le contexte d'un nombre croissant de membres – de couvrir les coûts liés à la gestion administrative et des prestations aux membres, ce qui n'était pas le cas auparavant. Le nouveau logiciel d'administration, qui continue d'être développé en vue de mieux répondre aux besoins des membres, a largement contribué à ce résultat.

Un prêt sans intérêts, obtenu dans le cadre des mesures de soutien COVID-19 de la Confédération, a pu être remboursé grâce au bon résultat d'exploitation.

En 2021, la SIM a intensifié ses efforts de coopération avec d'autres institutions. Le groupe d'intérêts Ergonomie, intégré à la SIM en 2020 et devenu groupe de travail IPRE (Réinsertion professionnelle, réadaptation et ergonomie), fait désormais partie intégrante de la SIM sous la présidence de Maurizio Trippolini, qui a su (et sait) assurer une gestion réussie grâce à son expérience ; c'est un « vrai pro » et un atout indéniable pour la SIM. Nous vous invitons cordialement à l'élire au sein du comité de la SIM en vertu de ses qualités qui ne sont plus à démontrer. Par ailleurs, la coopération avec les universités a été intensifiée. La SIM participe également à diverses publications dans des revues spécialisées et compte continuer sur cette voie, parfois comme auteure principale.

Sous l'impulsion de la SIM, le soutien aux groupes d'intervision a pu être maintenu.

Dans le contexte de la révision de la LPGA (partie générale du droit des assurances sociales) et de l'OPGA (ordonnance correspondante), décidées par le législateur et les organes exécutifs, la SIM a fourni des efforts considérables, notamment en formulant des commentaires à plusieurs reprises. Par la suite, nous avons publié des articles et répondu à un grand nombre de questions concernant essentiellement les expertises psychiatriques (ces réponses ont également été publiées). La SIM n'a pas pu (et ne peut pas) exercer d'influence sur la législation et sa mise en œuvre : la prise de décision a eu lieu dans le cadre d'un processus démocratique et participatif. En revanche, la SIM peut répondre aux incertitudes concernant l'application et publier des conseils. Au niveau des groupes de travail, la SIM s'est intensément investie dans l'élaboration de critères de qualité pour les expertises, but qu'elle poursuit depuis longtemps.

Dans ce contexte et en ce qui concerne le développement des lignes directrices 2012 et 2016, le président se permet de souligner qu'il a toujours signifié à l'OFAS qu'une gestion avérée de la qualité était indispensable à la

mise en œuvre efficace et conforme aux lignes directrices. Il a, à plusieurs reprises, signalé aux mandants de l'AI et à l'OFAS la qualité insuffisante de certaines institutions d'expertise.

Membres

Fin 2021, la SIM comptait 730 membres individuels, 6 membres d'honneur, 26 membres passifs et 24 personnes morales. Le formulaire de demande d'adhésion à la SIM est disponible sur le site web.

Groupe de travail IPRE

Le règlement du nouveau groupe de travail IPRE (Intégration professionnelle Réhabilitation Ergonomie) a été approuvé par le comité en octobre 2020 et est entré en vigueur le 1.1.2021. Le groupe de travail doit, d'une part, offrir une plate-forme d'échange aux membres de la SIM travaillant dans le domaine de la réinsertion professionnelle, de la réadaptation et de l'ergonomie et, d'autre part, assumer des tâches relatives à l'assurance qualité et à la formation du groupe d'intérêt Ergonomie, ainsi que remplacer l'ancien groupe de travail Réinsertion professionnelle, actuellement inactif. Un meeting en ligne a réuni de nombreuses personnes intéressées en mai 2021 pour le lancement du groupe de travail. Les membres proposés à la présidence du groupe de travail ont été confirmés à cette occasion. Maurizio Trippolini assurera donc la présidence du groupe de travail qu'il représentera également au sein du comité ; Hansjörg Huwiler et Nicole Saghi sont les deux autres membres de la présidence. Les tâches et objectifs futurs du groupe de travail ont été discutés et classés par ordre de priorité dans le cadre d'ateliers parallèles. Dans l'intervalle, la liste a été complétée par la présidence ; elle sera à nouveau présentée et soumise à l'approbation de la prochaine réunion du groupe de travail.

Groupe de travail Juristes

En 2021, le **groupe de travail Juristes**, sous la direction d'Yvonne Bollag, se composait de 41 membres. Un groupe de 13 membres a travaillé sur les sujets suivants :

- Finalisation de la procédure de consultation à l'attention du comité sur l'adaptation de l'OPGA (Ordonnance sur la partie générale du droit des assurances sociales) et le RAI (Règlement sur l'assurance-invalidité) dans le cadre de la poursuite du développement de l'AI.
- Questions juridiques concernant les enregistrements sonores lors d'expertises
- Protection des sources pour les tests neuropsychologiques et psychiatriques
- Modèle de prescription de psychothérapie par des psychologues
- Commentaires à l'attention de la nouvelle commission d'assurance qualité

CFC et chargés de formation

La Commission de formation postgraduée et continue (CFPC), présidée par Bruno Soltermann, s'est réunie à quatre reprises ; deux séances en présentiel et deux séances en ligne. L'année a été marquée par des changements et des reports liés à la pandémie. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur Medworld AG et Walther-Technik GmbH et leurs excellents spécialistes dans les domaines administratif et technique, qui nous ont permis de mettre sur pied des webinaires en Suisse alémanique et en Suisse romande, rapidement et sans soucis majeurs.

Tous les cours de formation en expertise médicale et deux modules ACT ont pu se tenir. Le contenu du module 5 a été partiellement remanié et inclut désormais des vignettes de cas neurologiques et neuropsychologiques dans son programme.

Le cours de formation continue a eu lieu en mars 2021 avec un tour d'horizon de la médecine d'assurance (de la « génétique / épigénétique » à tout ce qu'il faut savoir sur « la protection des données dans le droit des assurances sociales et privées »). Le colloque sur l'évaluation des risques dans l'assurance des personnes ainsi que les deux Life & Health Club réalisés en collaboration avec l'ASA se sont tenus en ligne. Le Life & Health Club a

pour but de mettre en lumière deux thèmes médicaux dans une courte présentation et de les aborder du point de vue de la médecine d'assurance.

L'examen MC a été organisé en ligne le 3 novembre 2021 par l'Institut pour l'enseignement de la médecine (ILM) et le secrétariat.

Les objectifs de formation des modules d'expertise juridique ont été élargis pour inclure ceux de la médecine et de la neuropsychologie et peuvent être consultés sur le site web de la SIM.

Les groupes d'intervision ont poursuivi leurs activités en 2021 et la plupart d'entre eux se sont réunis à intervalles réguliers. Toute personne intéressée peut contacter le secrétariat de la SIM.

Le module Responsabilité civile médicale FMH/SIM a été inclus dans le programme annuel en tant que cours régulier en Suisse alémanique et en Suisse romande.

Personnes certifiées au 31.12.2021

Expert·e·s médecins certifié·e·s SIM : 1'331

Expert·e·s neuropsychologues certifié·e·s SIM : 86

Expert·e·s chiropraticien·ne·s certifié·e·s SIM : 7

Médecins certifié·e·s ACT : 182

Remerciements et conclusion

En tant que président, je tiens à remercier le comité, la direction, le secrétariat, les membres des groupes de travail et toutes les personnes qui nous ont soutenus dans les moments difficiles pour leur engagement indéfectible.

Avant tout, je tiens à vous remercier, en tant que membres de la SIM, pour votre loyauté et votre soutien, même devant les défis importants.

Meilleures salutations



Dr méd. Gerhard Ebner M.H.A.
Président de la SIM

Steinhausen, 6 février 2022